

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 4

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Avril 2022

*Car à l'instant même du désastre
Il faut d'abord apprendre le nouveau visage de ceux que l'on aimait
Il faut en image fermer ces yeux qui regardaient si bien en face
Croiser ces bras qui distribuaient de si beaux gestes
Clôre ces lèvres dont les paroles savaient si bien nous réchauffer
Et le visage nouveau nous blesse durement au cœur*

Julos Beaucarne

Chères amiecultrices, chers amiculteurs,

Les temps que nous traversons sont troublés. Que d'incertitudes planent aujourd'hui sur un monde qui semblait encore immuable il y a 30 ans ! Rien ne devait entraver la course du progrès. A la chute du mur de Berlin, l'Humanité à nouveau unie semblait n'avoir plus que la faim dans le monde à résoudre pour s'acheminer vers une forme d'harmonie générale... J'avoue avoir souvent cette nostalgie – sans doute déformée par ma vision d'enfant – du monde d'avant l'an 2000 où personne ne s'imaginait vivre près d'une forme de fin des temps. Je sais que la génération de mes parents et de mes grands-parents avait dû traverser la Guerre froide avec la peur au ventre d'une catastrophe nucléaire, mais pour moi qui suis né un an avant la chute du Mur de Berlin, il semblait que toutes ces craintes appartenaient définitivement au passé.

Et pourtant, en seulement 30 ans (un clin d'œil à l'échelle de la psyché humaine), l'insouciance a quasiment disparu. Non, la science et la médecine ne pouvaient pas nous prémunir à jamais de pandémies mondiales. Non, l'accès à la vie moderne et confortable pour toujours plus d'habitants de la Terre ne pouvait ne pas aller sans induire des menaces gravissimes sur le climat. Non, la paix ne pouvait pas durer éternellement. Et il y a alors cette sensation de froid qui nous revient du plus profond de l'Histoire. L'insouciance n'a été qu'une toute petite parenthèse : il va maintenant falloir revenir à ce que les humains ont connu depuis la nuit des temps : vivre sans savoir de quoi l'avenir sera fait.

Quelle sombre introduction me direz-vous. Au moment où je pose ces lignes, la guerre en Ukraine vient de commencer. J'ose à peine l'évoquer de peur de n'avoir rien de décent à en dire qui puisse encore être lu dans deux mois...

Toutes ces réflexions nous éloignent-elles de l'apiculture ? Non bien sûr. Elle aussi souffre des changements du monde. Que doit-on déduire d'une année comme 2021 ? Les optimistes n'y verront peut-être qu'une fâcheuse exception. Mais les anxieux, dont je fais partie, ne peuvent s'empêcher de remarquer que les exceptions sont, depuis quelques décennies, toujours plus fréquentes, les records toujours plus souvent dépassés, en bien comme en mal. L'apiculture de demain évoluera-t-elle en dents de scie, voyant alterner des années d'abondances indécentes et de disettes catastrophiques ? Et quand bien même cela ne devait pas se produire, n'est-on pas déjà aux portes de modifications profondes de nos pratiques ? Le frelon asiatique changera tout. Je le martèle chaque mois. Il est déjà là. Le petit coléoptère de la ruche attend patiem-

ment la première imprudence pour remonter en Europe du Nord depuis le sud de l'Italie. Le frelon oriental a fait son apparition à Marseille. Et ce n'est là que ce qui est déjà arrivé. Dans quel container, au sein de quelle caisse, par quel chemin viendront les futures menaces dont nous n'avons encore aucune idée ?

Vraiment me voilà bien sombre. Mais j'avoue ne pas avoir la tête à rire. Je veux penser à celles et ceux d'entre vous qui ont perdu beaucoup d'abeilles. Je sais que vous êtes nombreux. Je sais que les réinfestations de varroa ont été impitoyables. Je sais que certaines disparitions demeureront inexplicables. Si je me permets de commencer un peu sombre, c'est parce que je veux respecter votre découragement et votre tristesse... Avant de vous remettre en selle...

Comment retrouver courage quand on a tout perdu ? Je veux croire en deux choses : la prise de conscience du danger et la solidarité. Avant de remonter vers la lumière et de se redonner un peu d'espoir, prenons le temps de réfléchir. Vous avez maintenant l'habitude de mes détours et savez que je retombe généralement sur mes pattes apicoles.

Comment ne pas devenir prisonnier de nos décisions ?

Les philosophes – qu'il est vrai nous n'avons pas toujours le goût d'écouter – nous offrent pourtant des outils précieux pour penser les situations qui nous adviennent.

Dans une veine contemporaine s'est développé ce qu'on appelle la Théorie des jeux. L'un de ses outils les plus célèbres s'intitule le Dilemme du prisonnier. Son principe est si simple et si éclairant que je ne peux quitter mon poste aux conseils sans m'assurer que tous les apiculteurs le connaissent.

Imaginez que, lors d'une guerre, vous et un.e de vos camarades aient été fait prisonniers. Vous êtes en civil, et l'ennemi ne sait rien de vous, ni qui vous êtes, ni ce que vous savez. Imaginez que vous soyez séparés chacun dans une cellule sans pouvoir communiquer. L'ennemi vient alors vous voir, et vous questionne. Qui êtes-vous ? Que faisiez-vous là où on vous a trouvé ? Êtes-vous soldat ? Et surtout : qui est votre camarade ? Vous voyant peu décidé à répondre, l'ennemi vous proposera inmanquablement un marché : si vous dénoncez votre camarade et délivrez toutes les informations à son sujet, vous serez libéré, pendant que lui sera emprisonné pendant 10 ans.

Bien entendu, si ce marché vous est proposé à vous, vous comprendrez tout de suite qu'il peut également être proposé à votre rival. Vous comprenez alors que de camarades, vous êtes soudainement devenus concurrents dans un jeu extraordinairement pervers : il s'agit d'une course où seul celui qui cédera en premier gagnera. Ne vaut-il pas mieux trahir qu'être trahi ? L'enjeu est si grand, n'est-il pas certain que votre camarade cédera ? Pourriez-vous seulement lui en vouloir ? Le pire pour vous, serait d'être le/la seul(e) à vous montrer solidaire. Dans le doute, il vaudrait mieux trahir...

Une immense majorité de la population humaine calculera les choses de cette manière, et cherchera à maximiser ses chances de s'en sortir en choisissant l'option qui l'avantagera au détriment de son rival. Certains philosophes et économistes n'hésiteront pas à voir dans cet esprit de rivalité « mieux vaut manger qu'être mangé » un comportement humain parfaitement naturel et qu'il faut même encourager pour maximiser la prospérité globale.

Or le drame de cette histoire réside précisément dans le fait que si trahir semble être la décision la plus raisonnable, elle ne représente pas le meilleur choix du tout. Il y a une solution infiniment plus désirable pour tout le monde : que ni l'un ni l'autre ne parle. Que ni l'un ni l'autre ne délivre la moindre information importante et que tous deux finissent par être relâchés au bout de quelques mois. C'est en effet la situation idéale, celle qui maximise le gain global en mode *win-win*. Et pourtant, refuser de fournir des informations semble une solution impossible tant elle est risquée. Si vous choisissez de vous taire, il faut impérativement que votre camarade le fasse aussi. Pour arriver à la solution idéale, il faut qu'il existe un climat de confiance entre les parties en présence. Bien souvent, les deux camarades choisissent de se trahir mutuellement et tous deux subissent alors un long emprisonnement. Lorsque tout le monde cherche à être le seul à gagner, il n'est pas rare que tout le monde perde.

Cette histoire de guerre et de prison paraît bien sordide en ces temps difficiles. Mais elle n'est qu'un exemple. Dans la vie courante, il existe une foule de situations identiques qui sont, en fait, des dilemmes du prisonnier.

Je rentre le soir et constate que la vaisselle n'est pas faite. Si je ne la fais pas, peut-être que mon/ma conjoint·e s'en chargera à ma place et je n'aurais rien à faire ? A moins qu'il/elle ne fasse rien non plus, et que nous nous retrouvions avec deux fois plus de vaisselle après le souper ? La meilleure solution ne serait-elle pas de faire la vaisselle ensemble en prenant quatre fois moins de temps ?

Dans le cadre d'une formation, je dois collaborer avec un(e) autre étudiant(e) pour rendre un dossier pour lequel nous recevrons la même note. Je pourrais essayer de me tirer des flûtes pour laisser mon/ma camarade tout faire, j'aurais une note moyenne quand même. A moins qu'il/elle ne fasse la même chose, auquel cas nous échouerions tous/toutes les deux ? Ne vaudrait-il pas mieux collaborer et s'assurer une bonne note ?

Et si je modifiais mon entreprise pour qu'elle respecte certains engagements écologiques ? Cela me plairait, mais si mes concurrents ne le font pas, je vais être désavantagé.

Je suis un sportif de haut niveau. Je souhaite respecter les règles et ma santé, mais si mes concurrents ne le font pas et choisissent de prendre des produits illégaux, est-ce que je ne me prive pas d'une possible victoire ?

Voyez-vous arriver doucement, tout doucement, le lien possible avec l'apiculture ? Même si je n'ai encore aucun chiffre officiel, les informations que j'ai pu glaner à droite et à gauche confirment qu'il y a eu d'importantes pertes d'abeilles en Suisse cet hiver. Beaucoup – et tout le monde les comprend – chercheront à repeupler rapidement leurs ruchers. Or il y a de fortes chances que le nombre de nuclei disponibles ne puisse pas répondre à la demande...

Les apiculteurs romands pourraient ainsi se retrouver dans un typique dilemme du prisonnier. S'il n'y a pas assez de nuclei en Suisse, ne pourrais-je pas en acheter de l'autre côté de la frontière ? Je sais que l'Office vétérinaire fédéral (OSAV) le déconseille fortement¹. Je sais qu'il existe des risques pour que ces abeilles présentent des tares sanitaires voire – dans le pire des

¹ Pour les modalités légales liées aux importations d'abeilles, voir le rappel de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux dans le dernier numéro de la revue, mars 2022 (pp.112-113).

cas – des loques américaines latentes. Je sais que les documents d'accompagnement peuvent parfois être opaques, et qu'un pays de provenance peut en cacher un autre. Je sais aussi que le petit coléoptère de la ruche n'attend qu'une erreur de la part des apiculteurs pour passer du nord de l'Italie au reste de l'Europe. Oui, tout ça je le sais. Mais si ce n'est pas moi qui le fais, mon voisin moins scrupuleux ne le fera-t-il pas à ma place ? Cela ne reviendra-t-il pas au même si une épizootie devait se déclarer dans mon rucher ou dans le sien ? Si je prends le risque, au moins aurais-je une chance d'avoir des abeilles ? Voilà l'exemple d'un apiculteur qui, pris de la tristesse et du dépit d'avoir perdu ses ruches, devient prisonnier du fameux dilemme. Rien n'est plus humain que d'y songer. Or si je vous écris aujourd'hui, c'est pour rappeler qu'il existe des solutions bien plus enviabiles pour tout le monde, où tout le monde saura y trouver son compte – abeilles comprises – à condition d'établir entre nous un climat de confiance et de solidarité.

Contrairement aux agriculteurs, nous ne pouvons pas dire « chacun chez soi, et les vaches seront bien gardées ». Nous ne pouvons pas retenir nos abeilles derrière des enclos et assumer seuls les conséquences de nos actes. Si nous ne traitons pas contre le varroa, si nous ne faisons pas attention aux signes de maladies, les abeilles de nos voisins en pâtissent automatiquement. De même, si notre voisin perd toutes ses ruches et décide d'en importer, j'en souffrirai peut-être moi aussi. Ici encore, c'est un calcul qui ressemble au dilemme du prisonnier qui intervient : ne ferais-je pas mieux de renoncer à un peu de miel et de lui proposer quelques colonies, ne pourrais-je pas lui faire un ou deux paquets d'abeilles, plutôt que de le laisser se débrouiller tout seul ? Après tout, son problème n'est-il pas aussi mon problème ?

Que faire quand on a tout perdu ?

Acheter des nuclei... s'il y en a...

Dans mes jeunes années, il m'est arrivé plusieurs fois de tout perdre. Je n'avais alors toujours qu'entre deux et cinq colonies, mais le sentiment de désarroi était le même. Nous pouvons tourner le problème dans tous les sens : si nous n'avons pas d'abeilles, nous ne pouvons pas en créer de nulle part. A moins de trouver un essaim sauvage par hasard (mais dans quel état sanitaire ?) il est impossible de remonter un cheptel. Il est donc indispensable de trouver un apiculteur disposé à mettre à votre disposition des abeilles. Le cas classique est de trouver un collègue qui aura hiverné des nuclei dans l'intention de les vendre au printemps. Ce genre de colonies arrivent souvent en bonne santé, avec des reines sélectionnées et marquées. Lors de bonnes conditions météo, elles peuvent même faire un peu de miel la même année. Or pour qu'un apiculteur/trice daigne les vendre, il faudra que lui n'ai pas essuyé trop de pertes. Comme je le disais, ce type de nuclei semble déjà difficile à réserver au mois de février. Il faut dire que c'est aussi le type de colonie le plus difficile à hiverner. Lors des années de casse, beaucoup des nuclei prévus pour la vente seront également touchés. Bref, les nuclei hivernés, c'est l'idéal, mais c'est justement ce qui risque de manquer.

Viser les essaims naturels

Une autre manière de trouver des abeilles, ou de venir en aide à ses voisins, est de miser sur les essaims naturels qui partiront en cours de saison. Intéressez-vous donc à l'état du cheptel de vos voisins. Si vous avez la chance d'avoir suffisamment de colonies à votre goût, proposez

vos potentiels essaims à ceux qui n'ont pas cette chance. A titre personnel, je remercie encore notre butineuse Rose Aubry et son mari Eric ou encore Francine Bieri qui m'avaient offert de tels essaims lorsque j'avais tout perdu au début des années 2000 ! Avec un premier essaim, on peut se remettre en selle. On peut même espérer refaire un nuclei en fin de saison. Malheureusement, il n'est jamais certain que des essaims sortent des ruches, et il n'est pas rare qu'on les rate. Pour l'apiculteur qui attend ses abeilles, la promesse d'un essaim peut parfois être une promesse en l'air...

Les essaims artificiels (avec reine fécondée)

Que peut-on faire d'autre ? Une méthode parfaitement valable est de faire des paquets d'abeilles (ou essaims artificiels). L'idéal est, bien sûr, d'avoir à sa disposition des reines fécondées. Apiculteurs qui maîtrisez l'élevage et qui savez que des voisins sont à la peine, pourquoi ne pas faire une petite série de reines F1 avant l'ouverture des stations de fécondation pour les mettre en vente ? Ce serait-là une démarche bien solidaire et qui permettrait de faire quelques bénéfices. Lors de la première récolte, il serait ainsi possible de brosser 1,5 kg d'abeilles de cadres de hausses dans une ruchette garnie de cires gaufrées. Les grilles à reine nous garantiraient que les abeilles sont orphelines et une reine fécondée pourrait ensuite être introduite dans la ruchette. Avec un apiculteur qui accepte de faire des reines et un autre qui met à disposition les abeilles de ses hausses, on peut déjà aider pas mal de monde.

Les essaims artificiels avec changement des vieilles reines

Encore une fois, c'est là le scénario idéal. Peut-être ne connaissez-vous personne capable de faire des reines dans la région ? Qu'à cela ne tienne ! Il existe une autre méthode qui pourra même être bénéfique aux deux parties ! Il est en effet possible de faire un essaim artificiel en prélevant 1,5 kg d'abeilles et la reine de la colonie. Pour cela, il sera néanmoins nécessaire de la trouver et éventuellement de la marquer (à deux, c'est plus facile !). Là où c'est intéressant, c'est que cette méthode permet à celui qui met ses abeilles à disposition de remplacer ses vieilles reines. En effet, en choisissant de *brosser* les abeilles d'une colonie dont la reine est âgée (2-3 ans) et dont il/elle est satisfait(e), l'apiculteur/trice en question s'assure l'élevage d'une nouvelle souche de qualité et évite ainsi le risque d'une reine mourant au prochain hiver. Celui qui reçoit une colonie avec une vieille reine peut décider de la changer en fin de saison, quand trouver des reines n'est généralement plus un problème. Il n'est d'ailleurs pas rare que la jeune colonie décide de remplacer une vieille reine elle-même en fin d'été. Je dois à mon excellent *Imker* qui se reconnaîtra d'avoir relancé mon rucher en 2011 avec cette méthode-là. L'année avait été tellement excellente que partant sur une seule souche, j'avais fini l'année avec trois colonies et quelques 60 kg de miel !

Mieux encore : cette méthode aura l'avantage qu'une fois la colonie orpheline, elle élèvera plusieurs reines dans plusieurs cellules royales. Neuf jours après avoir orpheliné la ruche souche, vous pourrez la visiter et constater le nombre de cadres ayant des cellules royales. Il vous est alors possible d'en prélever quelques-uns et de les mettre dans des ruches/ruchettes. En fonction des colonies disponibles, vous pouvez également prélever quelques cadres garnis d'abeilles dans d'autres ruches – sans la reine cette fois – pour compléter ces nouveaux nuclei pour qu'ils atteignent de 3 (en mai et en plaine) à 6 cadres (en altitude et en fin d'été). Si vous décidez de

ne pas créer de nouveau nuclei et de simplement laisser la ruche souche élever une nouvelle reine, détruisez tout de même les cellules royales à l'exception d'une ou deux afin d'éviter les essaimages secondaires. Pensez aussi à traiter à l'acide oxalique les essaims artificiels avant qu'ils n'aient de couvain operculé, c'est-à-dire au plus tard 7 jours après leur création.

Ces méthodes sont profondément vertueuses. Elles profitent à tout le monde. Celui ou celle qui reçoit ainsi des abeilles verra son rucher repeuplé. Celui qui les mettra à disposition rajeunira ses reines et contrôlera l'essaimage dans son rucher. Si on pratique cette opération à la suite de la première récolte en juin, on affaiblit les colonies, ce qui diminue l'ambiance de pillage dans l'entre-miellée tout en ne prélevant que partiellement la récolte d'été en juillet (d'ici là, de nouvelles abeilles sont nées). Un arrêt de ponte le temps qu'une reine soit élevée diminue également la pression de varroa en fin de saison. Et n'oubliez pas une chose : **l'apiculteur que vous aidez aujourd'hui sera peut-être celui qui vous aidera demain.** Le jour où c'est à vous qu'il arrivera un malheur, vous n'aurez aucune peine à voir revenir l'ascenseur, ceci parce que vous aurez contribué à établir un climat de confiance et de solidarité. Bref, c'est une excellente méthode. Bien meilleure que celle de celui qui rumine seul emprisonné dans son dilemme...

Que faire si on a beaucoup perdu ?

Si on a perdu beaucoup de colonies et qu'il ne nous en reste qu'une. Il nous est possible d'effectuer les opérations mentionnées ci-dessus soi-même. Il s'agit même d'une des approches les plus gratifiantes de l'apiculture : savoir développer et faire prospérer son rucher. Bien sûr, il faut savoir sacrifier les récoltes de miel, mais remonter un cheptel est un investissement à long terme.

Prenez également le temps de réfléchir. Qu'est-ce que l'apiculture pour vous ? En dépendez-vous financièrement ? N'est-ce pas pour vous un hobby ? Quelles satisfactions y trouvez-vous exactement ? Si une partie de vos ruches se trouvent vides au printemps, est-il urgent qu'elles soient repeuplées ? N'est-il pas possible de se donner un an ou deux pour remonter la pente en utilisant des méthodes telles que celles que j'ai décrites ? Avoir perdu trois colonies ne signifie pas forcément que vous deviez acheter trois colonies. Il est sans doute préférable d'acquérir et de maîtriser les méthodes qui vous permettent de le faire vous-même.

Gardez également en tête que créer des nuclei en été est un acte préventif qui peut justement vous permettre de compenser vos pertes hivernales, ou celles de vos voisins. Le SSA recommande de produire chaque année un nombre de jeunes colonies équivalent à la moitié de votre cheptel. C'est une recommandation qui me semble raisonnable. Bien sûr, vous n'avez pas nécessairement envie d'avoir *trop* de ruches, c'est pour ça que vos nuclei hivernés peuvent être vendus et trouvent généralement preneurs.

Vers une organisation plus efficace ?

Jusque-là, je n'ai parlé qu'organisation locale entre voisins. Mais peut-être les liens pourraient-ils se mettre en place par l'intermédiaire des structures apicoles (sections, fédérations, sociétés) ? A Neuchâtel, nous avons la chance de bénéficier d'un excellent programme « paquet

d'abeilles» qui, de plus, était subventionné par la Loterie Romande. L'idée était précisément qu'une personne soit responsable de mettre en lien *donneurs* et *demandeurs* d'abeilles dans tout le canton, ceci principalement en cas de pertes massives. Le programme est malheureusement quelque peu en veilleuse à l'heure actuelle, d'une part par manque de forces vives – nous avons remercié Jean-Marc Schaer qui s'en était occupé pendant plusieurs années et avait pris une retraite bien méritée – mais aussi de par la difficulté de trouver des donateurs. Les quelques bons hivers entre 2012 et 2020 ont peut-être aussi conforté les apiculteurs dans l'idée qu'un tel programme n'était plus nécessaire. Mais 2022 est justement là pour nous rappeler que rien n'est jamais acquis. Bref, de tels programmes mis en place dans les sections, sociétés et fédérations pourraient donner un joli coup de dynamisme et encourager les apiculteurs à se rencontrer, à collaborer et à établir le climat de confiance si important dont je parle depuis le début de cet article, et qui permet de prendre les bonnes décisions !

Voilà pour avril. En espérant avoir maîtrisé le passage de l'ombre à la lumière. En principe, j'aurais dû vous parler en détail de la première grande visite de printemps. Mais je me suis déjà adonné à l'exercice en 2020 et 2021. Je vous laisse donc consulter les archives sur www.abeilles.ch. C'est un sujet important, alors n'hésitez pas !

Guillaume Kaufmann

*Redonnez-leur ce qui n'est plus présent en eux,
Ils reverront le grain de la moisson s'enfermer dans l'épi et s'agiter sur l'herbe.
Apprenez-leur, de la chute à l'essor, les douze mois de leur visage.
Ils chériront le vide de leur cœur jusqu'au désir suivant ;
Car rien ne fait naufrage ou ne se plaît aux cendres ;
Et qui sait voir la terre aboutir à des fruits,
Point ne l'émeut l'échec quoiqu'il ait tout perdu.*

René Char



Rithner Apiculture

MAGASIN DE FOURNITURES APICOLES

FABRICANT DE RUCHES

— Depuis 1921 —

100 ans au service de l'apiculture romande

souhaite à tous les apiculteurs une excellente saison 2022
et se réjouit de compter à nouveau sur leur fidélité
et de servir au mieux les nouveaux adeptes d'apiculture,
lesquels bénéficieront d'une remise de 15 % en marchandises,
durant toute la première année de formation

******* ACTION D'AVRIL *******

10% DE REMISE

À PARTIR DE 2 KILOS DE CIRE GAUFRÉE

Renouvelez vos bâtisses en utilisant une cire indigène
non cassante grâce à notre enrubannage et gaufrage à froid.
Reprise de votre cire fondue : 9.- le kilo épuré

**** * ****

Comme toujours et durant toute l'année, notre équipe sera
présente pour vous servir tout ce dont vous pouvez avoir besoin
pour une pratique apicole rationnelle et idéale !

Venez nous rendre visite au 29, de la rue du Chili à Monthey
500 m² d'espaces commercial et artisanal
du lundi matin au samedi midi (7 h 30-12h / 13 h 30-18h)

024 471 21 54

site : www.rithner-apiculture.ch

e-mail : rithner-apiculture@bluewin.ch